



Aménagement du Parc Saint-Michel à Sillery

**Atelier participatif du 22 mars 2021  
et consultation en ligne**



Rapport de consultation

# TABLE DES MATIÈRES

<b>1. OBJECTIFS ET DÉMARCHE DE PARTICIPATION.....</b>	<b>3</b>
1.1 <i>Information générale</i> .....	3
1.2 <i>Démarche de participation</i> .....	3
1.3 <i>Objectifs de la consultation</i> .....	4
1.4 <i>Représentants de la Ville</i> .....	4
1.5 <i>Déroulement de l'atelier</i> .....	5
<b>2. FAITS SAILLANTS.....</b>	<b>6</b>
<b>3. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS EN ATELIER.....</b>	<b>7</b>
3.1 <i>Groupe 1 (animation Priscilla Lafond, porte-parole Jean-Luc Bernier)</i> .....	7
3.2 <i>Groupe 2 (animation Marie-Josée Hamel, porte-parole Thierry Gaudet-Savard)</i> .....	8
3.3 <i>Groupe 3 (animation Marc-André Chartrand, porte-parole Lyne Lalancette)</i> .....	8
3.4 <i>Groupe 4 (animation Jean-Sébastien Mathon, porte-parole Marie Grandisson)</i> .....	9
3.5 <i>Groupe 5 (animation Alexandra Mauger, porte-parole Valérie Kelly)</i> .....	10
3.6 <i>Groupe 6 (animation Anne Pelletier, porte-parole Fabienne Barnard)</i> .....	11
<b>4. SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION EN LIGNE .....</b>	<b>13</b>
4.1 <i>Option A</i> .....	15
4.2 <i>Option B</i> .....	16
4.3 <i>Option C</i> .....	18
4.4 <i>Option D</i> .....	20
4.5 <i>Autres commentaires</i> .....	22
4.6 <i>Profil des répondants</i> .....	24

## 1. OBJECTIFS ET DÉMARCHE DE PARTICIPATION

**DATE DE LA SÉANCE** : Lundi 22 mars 2021, 19 h

**ENDROIT** : en visioconférence

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES** : 78

### 1.1 Information générale

Étant considéré comme un parc de voisinage, le parc Saint-Michel vise à répondre aux besoins de proximité. Il est pourvu d'équipements permettant le jeu, la détente et les rencontres. Un tel aménagement ne comprend pas de terrain sportif ou d'équipement récréatif d'envergure que l'on retrouve plutôt dans les parcs de quartier.

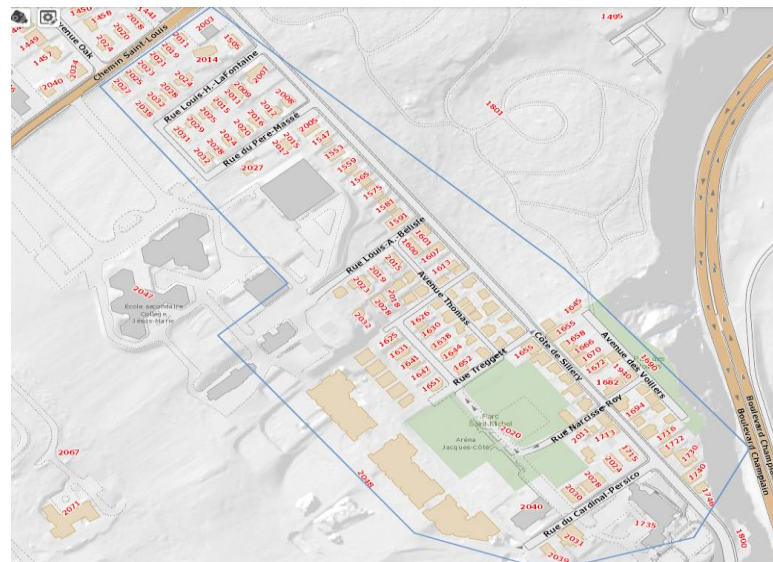
La population du secteur a été invitée, par un avis distribué porte-à-porte, à participer à une réflexion en vue du réaménagement du parc.



**INVITATION**  
Atelier d'échanges  
Lundi 22 mars 2021, à 19 h



**Parc Saint-Michel**  
Vous êtes invités à participer à une activité de participation publique sous la forme d'un atelier d'échanges concernant le projet d'aménagement du parc Saint-Michel.  
Des représentants de la Ville de Québec vous présenteront le projet d'aménagement du parc et des rues du secteur. L'atelier vise à discuter des options proposées, à entendre vos commentaires et à répondre à vos questions.



### 1.2 Démarche de participation

- Questionnaire en ligne : du 25 juin au 31 juillet 2020 (61 répondants)
- **Atelier d'échanges** : 22 mars 2021 (78 personnes)
- **Consultation en ligne** : 22 au 30 mars 2021 (32 personnes)

### 1.3 Objectifs de la consultation

- Présenter le plan d'aménagement du parc et des rues avoisinantes
- Impliquer les citoyens dans le processus de conception du parc afin que celui-ci réponde le plus aux besoins exprimés; les citoyens sont invités à discuter en atelier autour des options proposées;
- Répondre aux interrogations des citoyens
- Entendre leurs préoccupations et leurs suggestions afin d'apporter les derniers correctifs avant de procéder aux plans et devis et à l'appel d'offre

### 1.4 Représentants de la Ville

#### *Intervenants*


- Mme Émilie Villeneuve, membre du comité exécutif, conseillère du district Saint-Louis-Sillery
- Mme Diane Collin, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- M. Marc Des Rivières, directeur du Service du transport et de la mobilité intelligente
- Mme Sophie Tremblay-Gratton, Conseillère professionnelle en architecture ou ingénierie, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Mme Marie-Josée Hamel, architecte paysagiste, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement

#### *Autres personnes-ressources*

- M. Charles Marceau, directeur du Service de Développement économique et des grands projets
- Mme Renée Desormeaux, directrice de la division Projets majeurs et mise en valeur du territoire, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
- Mme Isabelle Dubois, directrice de l'Arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge
- M. Marc-André Chartrand, conseiller en loisirs, sports et vie communautaire, Service des loisirs, du sport et de la vie communautaire

**AMÉNAGEMENT PERMANENT PROPOSÉ**

**Avantages**



**Faubourg :**


- Aucune circulation de SLB
- Densité moindre (max.16 log.)
- Écran végétal dans la noue
- Révision du zonage à la baisse

**Immobilier SLB :**

- Pas d'empiétement en servitude de la chaussée véhiculaire
- Stationnement en servitude le long de la rue
- Impact mitigé de la nouvelle voie par l'écran végétal central

**Ville :**

- Aqueduc en emprise publique
- Gestion du remblai
- Configuration de la zone de retournement bien intégrée



Diane Collin



## 1.5 Déroulement de l'atelier

- Mot de bienvenue de Mme Villeneuve
- Mise en contexte et présentation
- Discussion en atelier
- Plénière
- Mot de la fin

Pour la discussion en atelier, les participants ont été répartis en sous-groupes de 8 à 12 personnes. Les participants ont été dirigés dans des salles virtuelles, où un animateur les a pris en charge. Chaque groupe est invité à désigner un représentant qui fera un résumé des discussions en plénière

Aspects à débattre en atelier :

- Emplacement du stationnement
- Emplacement des équipements de jeux
- Emplacement de la placette d'entrée
- Entrées du parc et sentiers d'accès
- Relation des composantes du parc et les résidences privées
- Relation visuelle du parc depuis les rues
- Qu'est-ce que vous aimez ou vous aimez moins des options présentées
- Quelle est votre option préférée



## 2. FAITS SAILLANTS

### AMÉNAGEMENT DU PARC

#### 4 propositions



	
<b>Éléments à discuter et à travailler ensemble</b>	
	Emplacement du stationnement
	Emplacement des équipements de jeux
	Emplacement de la placette d'entrée
	Entrées du parc et des sentiers d'accès
	Relation des composantes du parc et des résidences privées
	Relation visuelle du parc depuis les rues

25

- Préférence générale pour l'**option C** qui semble comporter le moins d'inconvénients tant pour les anciens que pour les nouveaux résidents, car elle permet à la fois de préserver l'intimité des résidents et d'assurer la sécurité des enfants. L'option C est préférée 4 des 6 groupes et mentionnée comme 2<sup>e</sup> préférence pour les deux autres. C'est également l'option préférée de la majorité des répondants à la consultation en ligne.
- L'**option D** contient également des éléments intéressants, notamment l'aspect moins imposant du stationnement et des sentiers plus longs; elle est préférée par 2 des 6 groupes lors de l'atelier participatif.
- Les **options A et B** sont rejetées notamment à cause de l'emplacement du stationnement près des résidences et de la proximité des jeux d'enfants avec la rue.
- Les principaux éléments discutés sont :
  - **Le stationnement** : enjeu important pour le choix de l'option; important de l'éloigner des résidences.
  - **Les aménagements** (aires de jeux, mobilier, sentiers, trottoirs, entrées, éclairage, arbres, jardinage, etc.).
  - **Les équipements de loisir** (on tient au panier de basket, mais moins aux terrains de tennis qui sont utilisés davantage par des gens de l'extérieur du secteur).
  - **Le déneigement** (butte utilisée pour glisser, mais problème de gestion des eaux lors de la fonte).

### 3. SYNTHÈSE DES DISCUSSIONS EN ATELIER

#### 3.1 Groupe 1 (animation Priscilla Lafond, porte-parole Jean-Luc Bernier)

- **Option C** (préférée par plusieurs)
  - Parait être la meilleure, ça ressemble au parc actuel; l'accès au stationnement du terrain de tennis fonctionne bien tel qu'il est actuellement;
  - Est celle qui dérange le moins. Toutefois l'aire de stationnement devrait être un peu déplacée de peut-être 6 ou 7 pieds, pour dégager le coin. Il serait même acceptable de sacrifier quelques petits arbres;
  - Meilleure, car les véhicules se trouvent à être plus loin des maisons;
  - Coup de cœur pour cette option, mais il ne semble pas y avoir vraiment d'aire libre;
  - Une personne est d'avis qu'il y a un manque de connectivité dans l'option C (lien nord sud du parc) et un manque de visibilité sur les sentiers.
  
- **Option D**
  - Intéressante aussi, puisque les jeux sont au fond.
  
- **Option A**
  - Est problématique pour les gens qui demeurent dans la Côte de Sillery.
  
- **Option B**
  - N'est pas envisageable, entre autres à cause des lumières pour les citoyens de la rue Tregett.
  
- **Autre option**
  - Un participant soumet l'idée de penser l'aménagement tout autrement, en aménageant les espaces de stationnement tout le tour du parc, plutôt que prévoir une aire de stationnement rectangulaire les regroupant tous au même endroit. De cette façon, l'espace central deviendrait un grand parc, avec les lumières au centre. Ça aurait selon lui plusieurs avantages;
  - Une autre personne suggère d'utiliser la partie près de la garderie, plus au fond, là où était l'ancien jardin communautaire, pour y aménager le stationnement.
  
- **Aménagements**
  - On aime les jeux de bois, déjà qu'on a perdu notre aréna en bois;
  - Une personne ne comprend pas l'idée d'installer les jeux des enfants au fond; une autre insiste sur le fait que les principaux utilisateurs du parc sont les enfants et qu'il s'agit d'une question de sécurité, il y a une meilleure surveillance des enfants puisque le parc donne sur les cours arrière des propriétés;
  - Il devrait y avoir un trottoir et non seulement une bordure (ce n'est pas clair sur les esquisses);
  - On propose qu'on y aménage des boîtes de jardinage.

- **Accumulation de neige**

- Une personne fait état de l'accumulation de neige qu'on retrouve actuellement sur le site, où les enfants vont glisser. Elle demande si on continuera d'y accumuler la neige, si oui à quel endroit;
- Problématique d'humidité liée à la fonte de la neige accumulée sur le site pour les gens qui demeurent dans la Côte de Sillery; la gestion de l'eau lorsque cette neige fond est problématique, plusieurs contacts avec la Ville concernant cette problématique.

### 3.2 Groupe 2 (animation Marie-Josée Hamel, porte-parole Thierry Gaudet-Savard)

- **Thématique**

- La thématique du noyau ouvrier est appréciée.

- **Options D et C**

- L'option D semble la plus appréciée, car elle dérange moins les résidants.
- L'option C est également intéressante.

- **Autre option**

- Aménager le stationnement à la place des terrains de tennis qui sont peu utilisés par les résidants du secteur.

- **Aménagements**

- Présence de nombreux animaux de compagnie : prévoir une distributrice de sacs et veiller à l'entretien et à la propreté;
- Contents des aménagements proposés mais assurer l'entretien à long terme;
- Éclairage : trouver un moyen de diminuer l'impact de l'éclairage du stationnement et des terrains de tennis.

### 3.3 Groupe 3 (animation Marc-André Chartrand, porte-parole Lyne Lalancette)

- **Option D**

- Semble la plus appréciée.

- **Option C**

- Constat que cette option semble privilégiée par d'autres groupes, mais pas appréciée par la voisine immédiate, à cause de la proximité du stationnement;
- Celle-ci mentionne que les enfants ne dérangent pas et qu'il est préférable d'aménager les jeux en arrière, plus loin de la rue, pour que ce soit plus sécuritaire pour les enfants;

- **Aménagements**

- Favoriser une mixité d'usages (exemple patinoire extérieure);
- Arbres à haut déploiement – attention, ça bloque le soleil (crainte de perte d'ensoleillement pour les vignes);



- Important d'réinstaller le panneau de basket pour les jeunes;
- Prévoir des bacs de jardinage et des arbustes fruitier (ex : framboises, bluets)
- **Déneigement**
  - Prendre en compte l'utilisation hivernale et l'entreposage de la neige (côté ouest dans l'option D).

### 3.4 **Groupe 4** (animation Jean-Sébastien Mathon, porte-parole Marie Grandisson)

- **Option C**
  - Semble la plus appréciée.
- **Stationnement**
  - Un stationnement, c'est du bruit, de la pollution et un îlot de chaleur. Elle aimerait qu'il soit proche de Narcisse-Roy, soit le **scénario C**. La proximité du terrain de Tennis n'est pas pertinente; dans le **scénario D** le stationnement est moins massif.
  - Le scénario A ferait transiter les véhicules par une des plus petites rues du faubourg (avenue Thomas). Il aime le stationnement étiré dans les scénarios D et A. Il veut éviter les rues à sens unique;
  - Pour un résidant des condos le projet est le meilleur compromis. Il aimerait l'amender pour que l'entrée soit sur Joli-Bourg, car la rue Narcisse-Roy pourrait devenir à sens unique. Le stationnement dans l'**option C** est le meilleur, car il près des terrains de tennis et des nouvelles constructions à venir;
  - Une personne aime les scénarios C et D, mais préférence pour le C. Le stationnement allongé dans le D vient cacher le parc. Le scénario C permet d'avoir des jeux pour enfants loin du stationnement;
  - Une personne préfère que les gens du quartier se prononcent. Elle demeure dans les condos, mais elle rejoint les gens du quartier. Elle souhaite préserver le cachet du quartier.
  - Le **scénario C** semble le meilleur pour tous, tant les anciens que les nouveaux résidents du quartier.
- **Emplacement des équipements de jeux**
  - Il y a une préférence pour le **scénario C**, car c'est près du centre, ce qui facilite la vigilance des parents grâce à plus de points de vue. Dans le B et le D, il se crée des enclos, car il n'y a qu'un point de vue de Joli-Bourg;
  - La fille d'une participante aimerait avoir un trapèze dans le parc.
- **Emplacement de la placette d'entrée et entrées du parc et des accès**
  - L'**option C** a un avantage au niveau de la localisation. Avoir la placette à cet endroit permet aux gens du quartier et des condos d'avoir un accès facile;
  - Beaucoup d'enfants arrivent des rues Thomas et Tregett, ce n'est pas logique que le stationnement soit là comme dans le **scénario B**;
  - Une personne propose qu'on ajoute un chemin de la rue Narcisse-Roy jusqu'au parc afin d'éviter de marcher dans le stationnement ou de faire un grand détour et facilite l'accès avec les poussettes.

- **Relation des composantes du parc et des résidences privées**
  - Le **scénario C** est celui qui impacte le moins les habitations aux alentours;
  - Une personne aimerait qu'on ramène un aspect patrimonial notamment avec le bois brut relié au noyau de travailleurs de l'anse au Foulon.
  - Une autre personne souhaite préserver le cachet du quartier.
- **Autres sujets**
  - Une personne aimerait qu'il y ait une traverse « priorité piéton » pour sécuriser les traverses sur Treggett et Joli-Bourg.
  - Une autre personne aimerait pérenniser la rue partagée avec une priorité piétonnière, mais cela demanderait une période d'éducation. Il ajoute que l'emplacement des placettes est intimement lié à la circulation.
  - Une personne aimerait que le parc soit clôturé afin d'éviter que les parents soient en hypervigilance.

### 3.5 Groupe 5 (animation Alexandra Mauger, porte-parole Valérie Kelly)

- **Option C**
  - Semble la plus appréciée.
- **Stationnements**
  - Une résidante du Domaine Sous les bois exprime ses préoccupations au sujet du stationnement : 35 places prévues, alors que SLB représente 179 unités privatives et qu'avec l'avènement du sentier, il y aura plus de trafic. Suggère de prévoir davantage de stationnements, plutôt que construire des maisons unifamiliales sur le lot en face du parc;
  - Une résidante de la côte de Sillery préfère le positionnement du stationnement des **propositions C et D**. Elle préfère que le stationnement soit éloigné des vieilles résidences, préférence pour la situation actuelle (stationnement au Sud); de plus ces stationnements seraient plus proches du sentier de la falaise. Le problème avec le stationnement côté sud c'est que les gens vont piquer à travers le terrain pour aller au tennis;
  - Trois personnes de la rue Thomas préfèrent les **propositions de stationnement C et D**. Une personne mentionne que les joueurs de tennis ne sont pas des résidents du quartier. Elle note que le scénario D pourrait donner une impression de longueur au parc qu'on perdrait avec C, malgré cela il préfère le stationnement de la proposition C;
  - Une personne aimerait une réduction de l'espace de stationnement, un parc plus grand, un stationnement plus petit et préfère **l'option C** au niveau du stationnement;
  - Prendre en compte l'aspect déneigement et également des économies importantes réalisées en allant de l'avant avec la **proposition C** (moins de déminéralisation/minéralisation);
  - Selon deux personnes de la rue Thomas, la **proposition A** n'est pas du tout à l'écoute des revendications des citoyens du quartier. Cela représente mettre

des stationnements derrière des maisons ancestrales au bénéfice des nouveaux résidents. Ils suggèrent d'éloigner le minéral des maisons ancestrales et des jardins;

- **Proposition A** : on s'imagine mal où mettre les lampadaires éclairant le stationnement, et la lumière dérangerait les habitants proches.
- **Placette et aménagement**
  - Un couple de la rue Thomas n'aime pas l'emplacement de la placette au sud-ouest.
  - Au niveau de la placette, 2 personnes préfèrent la placette située sur la rue Treggett;
  - **Proposition C** : les tables de pique-nique devraient être bien situées en fonction des jeux pour que les parents peuvent surveiller leurs enfants pendant qu'ils jouent;
  - Aire de jeux libres : proposition de construction d'un kiosque pour favoriser l'organisation de petits concerts, en plus de faire de l'ombrage et d'agrémenter l'ambiance familiale. Ce kiosque pourrait encourager une place éphémère hivernale, comme sur l'avenue Maguire.
- **Autres sujets**
  - Une personne suggère que les maisons de ville ajoutées sur l'avenue Joli-Bourg soient restreintes dans l'utilisation de certains matériaux afin de respecter le caractère historique du quartier;
  - Une autre ajoute qu'on devrait y retrouver des éléments en bois pour éviter une fracture architecturale, assurer une meilleure intégration et garder le côté patrimonial du secteur.

### 3.6 Groupe 6 (animation Anne Pelletier, porte-parole Fabienne Barnard)

- **Option C**
  - Est l'option favorisée par tout le groupe à cause du peu d'impact et que le stationnement reste au même endroit, donc moins de circulation automobile autour du parc pour s'y rendre. Peu de nuisance aux habitations.
  - On remercie pour la possibilité de s'exprimer, on sent que le choix n'est pas encore fait et on l'apprécie.
- **Terrain de tennis**
  - Le groupe mentionne que la connexion du stationnement avec les terrains de tennis n'est pas un enjeu pour eux. La plupart du temps les gens arrivent au parc à pied ou utilisent le stationnement. Peu d'usagers du tennis utilisent le parc.
- **Panier de basketball**
  - Demande à le maintenir.
- **Placette**

- Importance pour le groupe que la position de la placette soit orientée vers l'intérieur du quartier pour y accueillir les résidents du coin et non les gens de l'extérieur. Donc, près de l'avenue du Joly Bourg, d'un coin ou de l'autre.
- **Déneigement**
  - La butte de neige est utile pour glisser en hiver, mais devient un tas de neige sale en mai.
  - En outre, la neige soufflée endommage la surface du parc chaque année.
- **Arbres**
  - L'inconvénient d'abattre des arbres frênes qui seront éventuellement abattus n'est pas un inconvénient.
- **Entrée du parc et sentiers**
  - Favoriser l'accès du quartier vers le parc;
  - Ajouter des connexions entre les espaces de jeux et le stationnement.
- **L'option D**
  - Peu d'intérêt, car les enfants doivent passer au travers du stationnement pour se rendre aux jeux, donc enjeu de sécurité.
- **Option A et B**
  - Ce ne sont pas des options valables.

## 4. SYNTHÈSE DE LA CONSULTATION EN LIGNE

Aménagement du parc Saint-Michel - Enregistré

Questions Réponses **24**

VILLE DE QUÉBEC *l'accent d'Amérique*

### Aménagement du parc Saint-Michel

Les résidents du secteur qui le désirent peuvent faire part de leurs commentaires en plus de partager leurs préférences concernant les quatre propositions d'aménagement du parc Saint-Michel ayant été présentées lors de l'atelier d'échanges du 22 mars 2021. Les renseignements recueillis serviront à bonifier le projet.

La date limite pour participer est le mercredi 31 mars 2021.

Merci de votre collaboration !

Section 1 ...

#### Évaluation de chaque proposition

Quatre options d'aménagement sont proposées.  
Pour chacune des options, veuillez indiquer votre appréciation générale (en accordant des étoiles) et indiquer ce que vous aimez de cette option et les éléments qui seraient à améliorer.

7 min

Les résidents du secteur pouvaient également partager leurs commentaires concernant les quatre propositions d'aménagement du parc Saint-Michel ayant été présentées lors de l'atelier d'échanges du 22 mars 2021 en complétant un questionnaire en ligne du 22 ou 31 mars. 24 personnes ont complété le questionnaire et 8 commentaires ont été reçus par courriel.

Le questionnaire en ligne confirme la préférence nette pour **l'option C**.

### 13. Parmi ces 4 propositions d'aménagement, laquelle préférez-vous?

● Option A	3
● Option B	3
● Option C	13
● Option D	5
● Autre	0





Invités à évaluer chacune des options, les répondant ont attribué en moyenne les côtes suivantes aux quatre options proposées :

### Option C

 Insights

14

Réponses



Note moyenne : 4.00

### Option D

 Insights

15

Réponses



Note moyenne : 2.47

### Option B

 Insights

14

Réponses



Note moyenne : 2.21

### Option A

 Insights

12

Réponses



Note moyenne : 2.17

## 4.1 Option A

- **Ce qu'on aime**
  - Stationnement en arrière-plan, semble plus discret, surtout s'il sera éventuellement camouflé derrière des arbustes.
  - Meilleure vue pour les résidents de Sous les bois, de voir un grand espace gazonné et des jeux pour enfants. Sentier menant du stationnement au tennis, bonne idée.
  - Cette disposition me semble produire moins d'îlots de chaleur, contrairement aux autres, car le stationnement est entouré de gazons et arbres plutôt que par des rues.
  - Le fait que le parking est au milieu du parc ainsi de tous les côtés la vue sur le parc sera dominante! De plus la placette à côté du terrain de tennis est un must. Je crois que tous les habitants du quartier y trouvent leur compte. Autant les anciens que les nouveaux de sous les bois. C'est ma proposition préférée.
  - Aire de jeux pour enfant accessible et visible, plus sécuritaire
  - Pas beaucoup d'éléments appréciables. Beaucoup de sentier... ce parc est plus pour des activités statiques. Les gens marchent dans le quartier patrimonial plutôt où désirent marcher dans le sentier tout près ou encore sur boulevard Champlain. Petite aire de jeux libre (difficile de se lancer un ballon ou autre);
  - J'aime la quantité d'arbres
  - Rien en raison de la place occupée par le stationnement.
  - Des espaces de stationnements restent disponibles, mais sont « isolés » dans l'espace d'aménagement. Beaucoup d'espaces verts et jeux pour enfants.
  - Grands espaces verts
  - Rien, car le stationnement est trop près des maisons.
  - Pas grande chose
  - Le parc
  - Un espace de jeux sécuritaire pour les enfants pour une très grande section du parc.
  - Les formes organiques des sentiers sont intéressantes.
  - Les nombreux accès (dont la placette)
  - Rien, envahi les maisons centenaires de la côte de Sillery, (gaz carbonique, phares), coupe de noyau ouvrier et manque de sécurité pour les enfants se rendant au parc.
  - Le sentier
  - Il y a beaucoup de terrains pour jouer
  
- **Éléments à améliorer**
  - C'est l'option à éviter : elle coince les résidents de la Côte entre le trafic important de cette rue et une aire de stationnement, et elle n'est pas logique avec la circulation actuelle. De plus, l'éclairage de nuit pourrait nuire à ces résidents, tandis que le déneigement serait aussi une nuisance près des maisons. L'aire de jeux pour enfants n'est pas à un endroit sécuritaire : trop proche de la rue passante. L'aire de jeux libres n'est pas assez grande.

- L'accès au stationnement;
- L'espace de l'air de jeu libre;
- La proximité entre le stationnement et l'air de tennis."
- Éviter d'amener l'éclairage, les phares de voiture et le déneigement près des maisons voisines du parc. Éviter aussi de faire sortir le stationnement en face de l'avenue Thomas. Changer ça, c'est changer tout le reste de ce plan.
- Plus de tables.
- Ne pas mettre le stationnement collé sur les résidences
- Parc devient enclavé entre rues et stationnement. Perte d'espace.
- Emplacement du stationnement
- L'entrée du stationnement devrait être de l'autre côté, près des terrains de tennis. Faire passer le sentier à l'extérieur des jeux pour enfants plutôt qu'au centre.
- "La position du stationnement n'est pas du tout optimale.
- Il faudra traverser le parc pour aller aux terrains de tennis et la circulation sera grandement augmentée dans le secteur.
- Il semble beaucoup plus efficace au niveau de la cohabitation des usages de conserver un stationnement à sa position actuelle.
- Soulignons aussi les impacts financiers et environnementaux de déplacer le stationnement.
- Il est aussi à noter que l'intimité des résidences de la côte de Sillery est compromise. Un stationnement, son éclairage et la pollution associée sera beaucoup trop à proximité de leur cour déjà petite. "
- L'emplacement du stationnement, qui demanderait aux automobilistes de circuler dans les étroites rues du quartier.
- Le stationnement se trouve au milieu de parc.
- Enlever le stationnement au milieu du parc
- Le parc est trop près de l'avenue Joli-Bourg.
- Éloigner les airs de jeux pour enfant de l'avenue.
- Le stationnement en plein milieu de la place.

## 4.2 Option B

- **Ce qu'on aime**

- Rien.
- Rien. Je n'aime pas cette proposition. Pour les gens qui marchent sur Treggett c'est désagréable de marcher le long d'un parking. Ça briserait l'harmonie naturelle.
- Les habitants de Treggett auront un stationnement devant chez eux... beaucoup de bruit et de circulation et ce n'est pas le plus beau esthétiquement parlant."
- Le stationnement à gauche du terrain.
- La situation du stationnement
- aire de jeux pour enfant accessible et visible, plus sécuritaire
- L'aire de jeux libre semble plus grande que dans la proposition A.
- Beaucoup d'aire de jeux libre; le stationnement qui donne sur avenue joli-bourg;
- La quantité d'arbres

- Le stationnement incommode moins de maisons que dans le scénario A.
  - La grande aire de jeux libres, mais il y a quand même des jeux pour enfants.
  - C'est encore pire que A, car les voitures sont encore plus envahissantes dans le paysage.
  - Belle aire de jeu
  - Le sentier qui contourne l'aire de jeux.
  - Mêmes remarques que pour l'option A.
  - La vaste aire de jeux libres
  - Rien, vient séparer le quartier et brise un lieu déjà gazonné et utilisé par les enfants
  - Aire de jeux libres
  - L'aire de jeux pour enfants est plus loin de la rue. Il y a un grand espace libre.
- **Éléments à améliorer**
    - Améliorer la circulation notamment avec un sentier jusqu'au stationnement
    - Le stationnement comme vue et comme entrée vers le parc pour les résidents de la rue Thomas n'est pas souhaitable. Il y a trop d'arbres près des maisons entourant le parc : manque d'ensoleillement pour le jardinage dans la cour, ramassage de feuilles abondantes en automne. Quelques arbres c'est bien, mais juste assez pour des zones d'ombres, mais pas trop pour ne pas limiter la quantité d'espace pour les aires de jeux libres. Voir le point 9 pour le reste.
    - La proximité avec les terrains de tennis;
    - Le court de tennis étant beaucoup utilisé par des résidents de l'extérieur, on accroît la circulation automobile et à travers le parc pour aller au coin où il y a le plus d'ameublement et d'achalandage prévu dans le parc. Il faudrait minimalement aménager un sentier sécurisé pour les enfants allant vers les jeux en provenance de l'avenue Thomas, qui risquent autrement de traverser par le stationnement. Aussi remettre le panier de basket-ball.
    - Plus d'espace pour se déplacer (sentiers)
    - Stationnement coupe l'accès au parc à partir du cœur du quartier.
    - Emplacement du stationnement. Il y a 6 enfants qui habitent sur du Joli Bourg et qui fréquentent le parc à tous les JOURS? Ils devront traverser une entrée de stationnement.
    - L'entrée du stationnement depuis l'avenue du Joli-Bourg ne semble pas très optimale, la grande majorité des voitures proviennent de la côté de Sillery à l'opposé.
    - Points similaires à l'option A.
    - Je questionne l'intérêt de déplacer le stationnement. L'éloigner des terrains de tennis semble non-justifié et non-souhaitable. "
    - Le stationnement trop près des maisons de la rue Treggett.
    - Reculer l'air de jeux pour enfants
    - Les aires de jeux et les tables sont près des rues... on pourrait les éloigner

### 4.3 Option C

- **Ce qu'on aime**

- Qu'est-ce que vous aimez dans la proposition C?
- "Stationnement plus près des tennis (pour ceux qui vont venir jouer au tennis, c'est plus pratique)
- Cette portion de stationnement est déjà existante (donc moins de travaux à faire)
- Le terrain gazonné et de jeux est étendu
- C'est pas si mal j'aime le parc, le stationnement est mal placé encore une fois malheureusement et prend la placette que je trouve rassembleuse pour les gens jouant au tennis.
- Aire de jeux pour enfant accessible et visible, plus sécuritaire
- Le grand espace de jeux libres, le fait de moins défaire de l'asphalte pour en refaire ailleurs (plus écolo), nuit le moins aux résidences environnantes, qui ont toutes une plus belle vue sur le parc. L'intimité préservée des résidences avoisinantes (éviter tables et modules à proximité ainsi que banc faisant face aux fenêtres, ce qui est très embarrassant). C'est l'option que nous préférons dans notre résidence, ce pourquoi nous prenons le temps de détailler davantage les éléments à améliorer à la question 9.
- L'accès au stationnement par narcisses-Roy; près du terrain de Tennis; La superficie de l'air de jeux libres; l'espace pour enfant. La quantité d'arbres.
- Les aires de jeux sont centrales, ce qui est sécuritaire. La circulation automobile vers le stationnement pour le tennis n'ajoute pas de la circulation à travers le parc. La placette est sur un coin qui rejoint les piétons sortant des condos et du faubourg. Le stationnement n'incommoder qu'une maison et ne demande pas de détruire complètement un stationnement pour en faire un autre.
- La position du stationnement, l'aire de jeux libres très grand et les jeux pour enfants, les tables et l'emplacement des tables.
- Le stationnement est près des terrains de tennis
- Le stationnement est bien placé, car il est près des tennis, ce qui affecte moins les résidents permanents du quartier, Il n'y a pas de perte d'espace entre le stationnement et les tennis, ce qui maximise l'espace pour l'aire de jeux des enfants. Les gens qui jouent au tennis ne viennent que pour cela et ne s'attardent pas, car ils viennent d'un peu partout, ils ne sont pas résidents du quartier (observation faite au fil des années). J'aime beaucoup que l'aire de jeu soit centrale et bien visible. Quel bel aménagement!
- "Aire de parc du côté de Treggett et proche nouvelles maisons.
- Aire de jeu libre au fond du parc. Placette au cœur. "
- Stationnement loin des résidences privées. Ou les dénigreur mettront la neige? En hiver il y a une montagne de neige de 8 mètres de haut et de 15 mètres de large ?
- C'est celui que je préfère d'instinct.
- Le stationnement sur le volet droit du parc qui rejoint celui utilisé pour le CPE, laissant ainsi un espace de jeux sécuritaire pour les enfants pour une très



grande section du parc. Le stationnement sera aussi près des terrains de tennis, pour lequel il est surtout utilisé.

- La position du stationnement étant similaire à l'existant ça me semble le choix économique et écologique le plus pertinent. Le lien avec le terrain de tennis est aussi non-négligeable. Cette position semble aussi davantage centrale pour une utilisation par tous les citoyens. Les services électriques sont aussi déjà tous en places pour éclairer cette zone ;
- La zone de jeux pour enfant étant centrale, cela améliorera beaucoup la surveillance pour les parents qui pourront être à n'importe quel endroit dans le parc tout en ayant un œil sur leur progéniture ;
- Les trajets sinueux et la connexion avec les différentes rues me semble très intéressante et dynamique ;
- L'aire de jeu libre est un ajout très intéressant ;
- En résumé, j'aime beaucoup cette proposition et je serais certainement enchantée qu'elle se concrétise. Je vous remercie de nous écouter et de prendre nos commentaires pour ces interventions.
- Le stationnement qui est au même endroit que maintenant, donc qui dérange moins les habitants du quartier, l'étalement des installations, l'emplacement de la placette (qui représente vraiment l'entrée du quartier)
- "La meilleure option.
- Ouvrir la sortie vers Joli-Bourg, éloigner un peu de l'aire de jeu et maison sur Roy.
- Conserver l'aire de jeu d'enfants actuelle, derrière les maisons de la côte, la surveillance se fait naturellement par les parents et voisinage.
- L'espace libre le long de Treggett est naturellement utilisé pour les jeux de ballon, qui pourrait être nuisible en arrières cours des résidences. "
- Le stationnement prend trop d'espace. Trop proche de maison sur Narcisse-Roy
- Tout!
- J'aime la disposition de l'ensemble des zones.

• **Quels seraient les éléments à améliorer?**

- Tendre vers A.
- Améliorer la circulation notamment avec un sentier jusqu'au stationnement
- Mettre moins d'arbres près des maisons (équilibre entre ensoleillement et ombre) et même sur le site pour garder plus d'espace de jeux libres, reproduire l'avantage actuel d'un enclos sécuritaire pour les jeunes enfants qui soit visible de la rue grâce aux clôtures en grillage (un point très fort de l'aménagement actuel favorisant la liberté et la sécurité des enfants), mettre les tables de façon à ce que les adultes puissent s'y installer et surveiller les enfants, mettre les jeux des deux âges assez proches pour faciliter la surveillance des deux groupes d'enfants (comme dans l'ancien parc), ne pas oublier les ados (paniers de basket, modules avec du défis comme ceux d'avant, que bien des enfants et ados adoraient, prévoir très grand espace comme actuellement pour les jeux libres type soccer, base-ball, freezbee). Prévoir aire cyclable pour les plus jeunes ou ceux qui font du skate. S'assurer que les autos ne volent pas l'espace entourant le panier de basket.

- Pas grand-chose. Seulement prévoir des abreuvoirs ?
- Remettre le panier de basket-ball. Pour réduire le dérangement d'un stationnement trop près de la maison de M. Biron et Mme Lalancette, peut-on écourter le stationnement de six cases (2x3 à l'est de la bande centrale) et les placer en parallèle sur Narcisse-Roy ou en parallèle au nord du stationnement. Cela pourrait aussi sauver des arbres déjà grands. L'étroitesse de la bande d'arbre pourrait être la même sur Narcisse-Roy et Joli-Bourg pour rapprocher le stationnement du tennis. Dans la coupe et la plantation d'arbre, veiller à préserver les arbres matures autant que possible, ne serait-ce que le temps que les nouveaux prennent de l'envergure. Enfin, sur la limite est du parc qui donne sur les cours, prévoir un verdissement qui cache les cours (1,5 m à 2 m de haut) de préférence à des arbres qui cachent les maisons et ombragent les cours sans y apporter d'intimité parce qu'on voit tout entre les troncs.
- Rien.
- Rien, c'est parfait.
- Sentier d'accès entre stationnement et maison sur narcissse Roy pour faciliter accès du sud. Plus grand sentier.
- Place pour mettre la neige venant des rues avoisinantes. Vignette de stationnement obligatoire réservée pour résident n'ayant pas d'espaces de stationnement. Cet hiver il y avait 5 voisins qui ont toujours stationné leur voiture sur le stationnement au lieu de le faire chez eux.
- Faire passer le sentier à l'extérieur des jeux pour enfants plutôt qu'au centre.
- Certains points sont applicables à toutes les propositions et rejoignent certains thèmes abordés lors de la réunion citoyenne :
- Bien que l'intimité est importante, l'ensoleillement l'est tout autant. Il sera donc important de positionner les arbres de manière à ne pas trop faire d'ombre sur les terrains avoisinants ou les zones de jeux ;
- Vu l'ensoleillement sur le site, il pourrait toutefois être intéressant de créer une bande d'arbres en périphérie du stationnement pour en cacher l'impact visuel, mais aussi pour réduire l'effet d'îlot de chaleur associé au surface minérale ;
- Il pourrait être intéressant d'amener la placette un peu plus au centre du site pour l'éloigner du coin où il y aura de la circulation automobile ;
- Ajouter un lien entre le stationnement et les installations, pour éviter l'usure prématurée du terrain.
- rien
- rien
- Stationnement beaucoup trop proche de la maison.

#### 4.4 Option D

- **Qu'est-ce que vous aimez dans la proposition D?**
  - Rien. Plus mauvais choix.
  - Je n'aime pas cette proposition. Les habitants de sous les bois verront un parking horizontale sous leur balcon ( un peu comme déjà actuellement). Je trouverai cela dommage surtout si avec la proposition A tout le monde peu être satisfait.

- Aire de jeux libre à l'arrière du stationnement , donc plus dangereux pour la circulation ! et loin des regards , donc moins sécuritaire !
  - Stationnement nuit moins aux résidences actuelles.
  - L'intimité envers des les maisons avoisinantes semblent respectée. Le stationnement par Narcisse-Roy;
  - La défaveur en consultation m'amène à ne pas chercher à discuter du positif.
  - Le stationnement encore là est trop près des résidences projetées. Je suis sûre que ces nouveaux résidents préféreront avoir un meilleur visuel du parc plutôt que seulement des automobiles. Il y a une perte d'espace vers les tennis. Par expérience (j'habite le quartier depuis 1995), les gens se rassemblent au centre, ils ont envie d'être entourés de verdure, pas d'un stationnement et d'un tennis. Les gens des tennis partent rapidement après leur jeu.
  - Grand sentier.
  - La position des jeux pour enfant est intéressante, mais je préfère toute de même la disposition de l'option C.
  - L'accès aux terrains de tennis par le stationnement.
  - Envahi inutilement un espace pouvant permettre d'autres activités.
  - Stationnement
  - Le stationnement est bien situé. L'idée du long sentier est intéressante.
  - J'aime la disposition de l'ensemble des zones, surtout le fait que les airs de jeux soient loin des rues.
- **Quels seraient les éléments à améliorer?**
    - Quels seraient les éléments à améliorer?4
    - "Pas beau. Les résidents de Sois les bois auraient un parking comme vue.
    - Les jeux pour enfants vont être pratiquement dans la cour des maisons donnant sur la côte de Sillery: possiblement bruyant pour eux. "
    - Emplacement du parking.
    - Améliorer la circulation notamment avec un sentier jusqu'au stationnement
    - Le stationnement peut nuire comme vue aux futures résidences, et présente une vue moins intéressante pour qui longe l'avenue du Joli-Bourg. Pour le reste, voir le point 9.
    - La superficie de jeux libres. ; La quantité de "sentiers/chemins". C'est beaucoup. c'est pas un parc de marche vraiment. C'est plus un parc de rassemblement.
    - La placette coupée en deux par l'entrée du stationnement ne me semble pas une solution heureuse pour réunir du monde qui vont se retrouver dans le chemin des voitures ou tout près. Fonctionnellement, il faut séparer l'entrée du stationnement des rassemblements de piétons et de la circulation des enfants. La boîte de métal au bord de Narcisse-Roy se retrouve au milieu de rien, mise en évidence entre le trottoir, la table et les jeux : pas chic. L'air de jeux libre est trop petite et collée sur le stationnement.
    - L'emplacement du stationnement, le nombre de tables et l'aire de jeux.
    - Revenir au scénario C.
    - Aire de jeu libre trop petite et trop collée sur stationnement: moins de possibilités de jeu tel soccer improvisé ou courses. Étrange la placette entrée stationnement.
    - Les autos seront stationnés devant plusieurs maisons. Pas fameux

- Le stationnement prend une place beaucoup trop grande en proportion. Ce ne devrait pas être la partie centrale du parc à mon avis.
- La placette semble trop près du stationnement pour devenir intéressante ;
- -Le stationnement en bande coupe une grande partie du parc. Étant positionné en son centre, il semble avoir en quelque sorte un peu trop d'importance. Il sera aussi nécessaire de le traverser pour accéder au parc. "
- L'emplacement du stationnement,
- Unifier les airs de jeux pour enfants.

#### 4.5 Autres commentaires

- Je vous remercie de cette opportunité de m'exprimer.
- Considérant que la circulation de sous les bois se fera par la rue cardinal - persico, et que la piste multifonctions avec vélo passera aussi par cette même rue cardinal persico, dans ce contexte il y aura fort probablement besoin de retirer des espaces de stationnements.( sur cette nouvelle vois partagé auto / vélo). Donc il faut prévoir augmenter d'un nombre équivalant le nombre d'espace de stationnement dans le stationnement du parc St Michel.
- S'assurer qu'il y ait assez de stationnement pour les résidents sans stationnement privé, pour les visiteurs, et lorsque les cours privés sont déneigés en hiver ou qu'il faut dégager l'entrée très étroite pour porter les poubelles au chemin (devant l'entrée de la voiture, donc impossible de l'y laisser si on veut sortir).
- Merci pour cette consultation. Pour les détails de la plantation et de la coupe d'arbre à la limite Est du parc, réunir en groupe les voisins immédiats pendant deux heures pourrait sauver énormément de temps à tout le monde afin d'arriver rapidement à une solution satisfaisante pour tous. Les occupants actuels s'entendent bien à ma connaissance et je ne doute pas qu'on arrive à une solution belle pour le parc et agréable pour le voisinage de nos cours arrière avec une aire de jeux. Chacun a des usages de sa cour, aménagés ou souhaités (deux jardins, une piscine, une grande terrasse, etc.) qui peuvent facilement être respectés dans le choix des arbres ou arbustes générant plus ou moins d'ombres et de feuilles à l'automne. Il y a aussi la question de savoir si la clôture reste la même dont on pourrait discuter, s'il fallait la changer.
- Merci d'avoir gardé le stationnement de la même grandeur. Il est très utilisé en été par les enfants pour faire de la bicyclette ou du patin à roues alignées, seul espace sécuritaire pour les petits à bicyclette. Il serait important de garder aussi le panier de basket.
- "Barres et autres pour fitness extérieur tel qu'il y a dans certains parcs? (Ex Merici)
- Matériel pour parcours hébertisme en bois étant donné thème?
- Mini circuit vélo?
- Utiliser l'espace disponible le plus possible.
- Crucial que la sécurité soit au cœur. "
- Il serait bien de prévoir plusieurs poubelles, et idéalement, un terrain clôturé pour permettre de laisser courir les chiens en sécurité.

- Comme c'est un parc de quartier on doit viser l'usage par les citoyennes du quartier. Dans tous les propositions le stationnement occupe énormément d'espace et est trop proche ce qui n'est pas sécuritaire pour les enfants. Je pense qu'on utilise l'espace de tennis actuelle pour le stationnement le parc sera grandement amélioré. Le tennis n'est pas utilisé beaucoup par les citoyennes du quartier et ne devra pas se trouver dans une parcelle de quartier.
- Tous les options ont le problème que le stationnement se trouve dans le parc. Idéalement le stationnement sera ailleurs.
- Changer la majorité du sable pour du paillis (garder une petite zone sablonneuse)
- Nous aimerions garder la petite maison jaune
- Au lieu de couper le parc avec un stationnement, vous devriez mettre le stationnement à la place du terrain de tennis.
- Commentaires
- J'aime vraiment le A car cela ressemble à une oasis de verdure et le stationnement est caché. Je suis certaine que cela sera plus harmonieux. Aussi si beaucoup plus de gens l'utilisent (avec le nouvel aménagement de la falaise) cela aura l'avantage d'être plus discret et de déranger moins les habitants du quartier.
- C aussi intéressante
- C'est le meilleur emplacement pour le stationnement car c'est celui où il représente le moins la vue principale pour les résidences environnantes. Toutefois, prévoir assez d'espace pour une aire de jeux libres (comme actuellement), des jeux qui intéressent autant les jeunes enfants que les ados jusqu'à un âge avancé (comme avant). L'aménagement actuel favorise à la fois la sécurité et la liberté des jeunes enfants, et plusieurs possibilités pour les ados (basket, soccer, freez-bee). Ne pas mettre trop d'arbres, pour garder un équilibre entre l'ensoleillement et l'ombre pour les maisons avoisinantes, et garder beaucoup d'espace de jeux libres. Actuellement, l'emplacement des jeux pour enfants près des maisons, avec clôture autour, est très favorable à leur sécurité et leur liberté de profiter du parc à volonté.
- Le C est le plus proche du respect de l'espace vécu actuellement par les usagers. Surtout la configuration du stationnement est à retravailler pour l'éloigner de la maison (j'ai fait une suggestion).
- Configuration idéale
- Il serait dommage et un manque de vision de transformer l'ancien terrain de l'aréna, qui était un terrain à vocation publique, en un terrain vendu à des intérêts immobiliers. L'avenir de la vie en réside dans la densification, comme ce qui a été autorisé avec les condos, mais aussi la présence d'espaces verts. Un peu d'audace Svp.
- Très joli! Espace parc maximisé, un seul grand espace vert est mieux que plusieurs espaces divisés pour créer une impression de verdure et d'espace quand on est dans le parc.
- "Situé le parc au cœur et le stationnement à côté. Impact positif sur tous venant du Nord du quartier mais aussi des futures résidences et des condos.
- Optimise espace pour jeu.
- La circulation des autos se fera devant un tennis excellent.



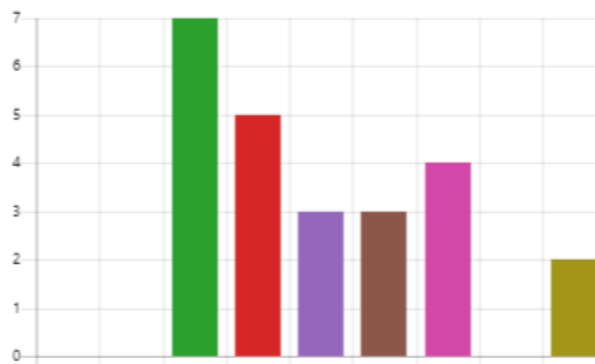
- Je trouve que ça minimise les conséquences sur l'environnement actuel puisque le stationnement demeure à la même place.
- On aime le fait que les zones de jeux pour les enfants soient éloignées de l'avenue. Nous aimons le long sentier. Mais nous aimons aussi le parc comme il est ;)

#### 4.6 Profil des répondants

24 personnes ont complété le questionnaire.

Les répondants au questionnaire sont majoritairement des femmes et des personnes âgées entre 25 et 44 ans.

16. Quel âge avez-vous?



17. À quel genre vous identifiez-vous le plus?

